Faut-il vraiment garder ? ses factures papier ?

Les règles à connaître



Les factures électroniques ont la même valeur légale que les factures papier

à condition de ...



Garantir

- √ leur authenticité
- √ leur disponibilité
- √ leur lisibilité
- √ leur intégrité



Une facture numérisée doit être une copie conforme à l'original en image et en contenu



couleurs reproduites à l'identique



compression du fichier sans perte



Le document numérisé est conservé sous format PDF ou PDF A/3 (ISO 19005-3)



Il est assorti:



d'un cachet serveur fondé sur un certificat conforme,

au moins, au référentiel général de sécurité (RGS) de niveau une étoile;



d'une empreinte numérique,



d'une signature électronique fondée sur un certificat conforme,

au moins, au référentiel général de sécurité (RGS) de niveau une étoile;



ou de tout dispositif sécurisé équivalent

fondé sur un certificat délivré par une autorité de certification figurant sur la liste de confiance française (Trustservice Status List-TSL)



Chaque fichier est horodaté afin de dater les différentes opérations réalisées

